



---

## ***Déclaration***

### **de la Francophonie Syndicale de la Confédération Syndicale Internationale (FS/CSI) adressée aux Chefs d'Etat et de Gouvernement à l'occasion du XIIème Sommet de la Francophonie, 17-19 octobre 2008, à Québec (Canada)**

-----

Déjà, au Sommet de Ouagadougou en 2004, les dirigeants du monde francophone avaient pris des engagements de relever les défis de l'élimination de la pauvreté, du développement durable, de la promotion des droits humains et de la protection de l'environnement.

Au moment où se tient à Québec le XIIème Sommet de la francophonie, il est évident que bon nombre de ces engagements n'ont pas été respectés parce que la situation économique et sociale dans l'espace francophone ne cesse de se dégrader.

Nous nous trouvons face à une crise financière et économique mondiale qui menace les emplois, le logement et le futur de milliards de personnes – qui n'ont jamais tiré profit des années d'excès, dont le travail a été sous-payé et dégradé et qui ne sont guère responsables des changements actuels. Les gouvernements doivent répondre de manière décisive et efficace à la crise financière en assistant ses victimes, mais sans récompenser ses auteurs.

La crise économique mondiale, intensifiée par la hausse du prix du pétrole et des denrées de base, a eu comme conséquence de provoquer la crise alimentaire actuelle qui sévit dans les pays en développement et qui touche très durement de nombreux pays de la Francophonie. Cette situation est essentiellement due à la mauvaise gouvernance de la mondialisation, aux règles commerciales inéquitables

entre les pays riches et les pays pauvres. Elle est aussi due à des spéculations financières au niveau planétaire qui ont rendu le coût des denrées de première nécessité et des produits de consommation courante inaccessibles pour la vaste majorité de nos concitoyens du Sud. Cette grave crise a laminé partout le pouvoir d'achat des travailleurs et des travailleuses et entraîné des manifestations de révolte dans plusieurs pays.

Les politiques économiques mises en œuvre sous les injonctions des institutions financières internationales et des orientations néolibérales ont réduit considérablement le pouvoir d'achat des travailleurs et des travailleuses. Elles ont fragilisé voire détruit le tissu industriel dans bon nombre de pays, accentué le chômage et le sous-emploi et plongé des populations dans une situation d'extrême pauvreté. Les femmes, étant majoritaires parmi les pauvres du monde, subissent de plein fouet les conséquences de la crise alimentaire, des catastrophes environnementales dues au réchauffement de la planète, du fléau du VIH-SIDA, et le nombre de mortalité maternelle ne cesse d'augmenter.

Dans les pays du sud, cette situation a également contraint des milliers de personnes, en particulier des femmes et des jeunes, à se jeter sur le chemin de l'émigration, parfois au péril de leur vie, à la recherche de meilleures conditions de vie et de travail. Pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, des femmes se déplacent de plus en plus en tant que migrantes économiques autonomes, et non pour le regroupement familial, et font l'objet d'exploitation, d'abus sexuel et de trafic tant dans les pays d'origine que dans les pays de destination, par des agences d'emploi et des employeurs sans scrupule. Ce phénomène incontrôlé est aujourd'hui en train de priver les pays en développement de forces vives et de compétences scientifiques et techniques indispensables à leur développement.

De même, les distorsions dans les négociations des Accords de Partenariat Economique (APE) entre l'UE et les pays ACP ont sapé les fondements des entités économiques sous-régionales et régionales, annihilant ainsi tout élan de développement intégré et de progrès dans les pays du Sud, notamment ceux du continent africain dans la région subsaharienne francophone.

Sur le plan politique et social, la situation est désastreuse. Les conflits armés et l'utilisation du viol des femmes comme arme de guerre, la violation permanente des droits humains les plus élémentaires, les difficultés d'accès à des soins médicaux de qualité et à une couverture sociale adéquate, les inégalités, les pratiques racistes et xénophobes dans certaines régions, la censure et

l'anéantissement de toute velléité revendicative et l'absence de dialogue social ont fini par bloquer les progrès vers la démocratie, la paix et la justice sociale dans plusieurs pays de la Francophonie.

A cela s'ajoutent les impacts présents et futurs du changement climatique sur les communautés les plus pauvres, qui voient leur futur hypothéqué par le manque d'ambition des politiques de réduction des gaz à effet de serre, et l'absence de solidarité en ce qui concerne le financement des mesures d'adaptation dans les pays en développement.

Le changement climatique, en rajoutant des barrières supplémentaires au développement des pays pauvres, contribue au cercle vicieux de la pauvreté. Les catastrophes écologiques telles que les sécheresses, les inondations ou la diminution des ressources naturelles ont des conséquences directes sur les plus pauvres. Elles aggravent des situations économiques et sociales déjà critiques (par exemple, la diminution des ressources en eau augmente le chômage, qui à son tour contribue aux flux migratoires vidant les campagnes de leur main d'œuvre et aggravant la crise économique des zones rurales).

En tant que syndicats, nous n'avons jamais accepté l'idée de laisser d'autres humains mourir de faim ou de maladies guérissables. A nos yeux, il s'agit tout simplement d'une violation des droits de l'homme. Nous n'accepterons donc pas que des êtres humains souffrent et meurent à cause du changement climatique.

Le mouvement syndical international représenté aujourd'hui par la Confédération syndicale internationale (CSI), à laquelle appartient la Francophonie Syndicale (FS), a toujours revendiqué un ordre mondial plus juste et plus solidaire. Il n'a cessé d'attirer l'attention des décideurs du monde sur les dangers que fait courir une économie fondée principalement sur l'accumulation des profits financiers.

La Francophonie Syndicale est convaincue que, dans ce contexte marqué par les politiques néolibérales, par les défaillances et les injustices manifestes du processus actuel de mondialisation, l'avènement d'une nouvelle gouvernance démocratique s'impose au sein de l'espace francophone et au-delà.

Cette nouvelle gouvernance démocratique devra combiner les quatre piliers du développement durable ; l'économique, le social, le culturel et la protection de l'environnemental. Elle devra garantir le respect universel des droits humains dont les droits fondamentaux au travail, soutenir la création d'emploi et la promotion du travail décent pour toutes et tous. Ces engagements politiques sont essentiels en

vue de mettre un terme à la pauvreté de masse et réduire de manière substantielle l'inégalité au sein et entre les nations, notamment celles qui ont le français en partage.

Il est impératif voire urgent que soit mise en œuvre véritablement une politique internationale afin de construire un autre modèle de mondialisation fondée sur la solidarité entre les peuples et orientée vers l'amélioration des conditions de travail et de vie des populations dans l'espace francophone et ailleurs dans le respect de la diversité. Cette politique internationale doit viser la mise en œuvre du programme de l'OIT pour le travail décent, la pleine réalisation des objectifs du millénaire (OMD) fixés par les Nations-Unies (NU) d'ici 2015 ainsi que le respect par les pays industrialisés de l'objectif minimum fixé par les Nations Unies d'allouer 0,7% de leur produit intérieur brut (PIB) à l'aide publique au développement (APD). Une telle politique doit associer de près les organisations de la société civile. Elle doit aussi soutenir l'accès à des services publics de qualité pour tous et toutes, garantir le droit à l'éducation et l'accès équitable aux services de santé et autres services essentiels, y compris l'accès à l'eau potable. Les pays de la Francophonie doivent aussi protéger et promouvoir l'utilisation des langues nationales en conformité avec les engagements pris par la Conférence ministérielle de la francophonie sur la culture en 2001.

C'est pour en appeler à cette politique internationale renouvelée que la FS a soutenu l'organisation par la CSI et ses partenaires de la Journée Mondiale pour le Travail Décent du 7 octobre dernier. Cette journée visait à sensibiliser les opinions publiques des pays du Nord comme du Sud à des enjeux fondamentaux tels : le droit pour un travail décent, l'éducation, la solidarité internationale, l'éradication de la pauvreté et des inégalités.

La Francophonie Syndicale de la CSI appelle les chefs d'État et de gouvernement des pays francophones, réunis à Québec du 17 au 19 octobre 2008, à mettre de l'avant une politique internationale visant à combattre la faim et la pauvreté dans le monde, à éliminer la discrimination entre les hommes et les femmes, à promouvoir la démocratie, le travail décent, le respect des droits humains, l'égalité entre les peuples et le développement durable.

En conséquence, la Francophonie Syndicale demande aux chefs d'Etat et de gouvernement, à l'occasion du XIIème Sommet de Québec, de donner suite aux engagements suivants :

- Contribuer aux efforts mondiaux de combattre le chaos financier qui règne actuellement et éviter une récession mondiale menaçant l'emploi dans le monde entier avec de graves conséquences pour les pays les plus pauvres ;
- Adhérer pleinement à la *Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur la justice sociale pour une mondialisation équitable* adoptée le 10 juin 2008, en particulier aux quatre objectifs stratégiques, indissociables et d'égale importance, autour desquels s'articule l'Agenda du travail décent :
  - i) promouvoir l'emploi en créant un environnement institutionnel et économique durable ;
  - ii) prendre et renforcer des mesures durables de protection sociale - sécurité sociale et protection des travailleurs et travailleuses ;
  - iii) promouvoir le dialogue social ;
  - iv) respecter, promouvoir et mettre en œuvre les principes et droits fondamentaux au travail (dont la liberté syndicale et le droit de négociation collective) ;
- Soutenir activement la coopération au sein de la francophonie, y compris la coopération syndicale, et respecter, avec un calendrier clair, l'objectif fixé par les Nations-Unies pour les pays industrialisés (pays donateurs) d'allouer 0,7% de leur PIB à l'aide au développement. Cette aide doit permettre d'accroître les capacités des acteurs du développement durable (capacités financières et autres) et de soutenir les initiatives de coopération Sud - Sud comme Nord - Sud en reconnaissant le rôle primordial des organisations de la société civile, notamment le mouvement syndical;
- Annuler la dette des pays du Sud et utiliser les fonds libérés pour renforcer les politiques de développement durable et de promotion du travail décent sans porter préjudice à l'engagement des 0,7%.
- Intervenir auprès des institutions et organisations internationales (notamment la Banque mondiale, le FMI et l'OMC) afin que soit garantie la primauté des droits humains dans la définition ou l'établissement des règles financières et commerciales ; ceci

passer par la démocratisation de la gouvernance de ces institutions ainsi que l'arrêt des conditionnalités et des politiques économiques imposées ;

- Prendre les moyens pour solutionner de manière durable la crise alimentaire actuelle par la conclusion d'accords de coopération justes et équitables, fondés sur le respect mutuel, entre pays du Nord et pays du Sud ;
- Inclure la question migratoire dans le dialogue politique entre les États de la Francophonie et mettre en œuvre des programmes favorisant l'insertion économique, sociale et culturelle des travailleuses et travailleurs migrants et garantissant les droits fondamentaux au travail ;
- Ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ;
- Œuvrer pour la paix et la fin des conflits sévissant dans certains pays de l'espace francophone ;
- Prendre les mesures qui s'imposent pour arrêter toute forme de violence infligée aux femmes avec une attention particulière à la situation qui sévit au Kivu à l'est de la République démocratique du Congo où depuis des années le viol est une arme de guerre qui s'apparente à une arme de destruction massive dont les victimes sont des petites filles, des femmes et même des grands-mères. Des mesures concrètes et efficaces contre l'impunité doivent être prises d'urgence pour arrêter ce phénomène qui a des conséquences tragiques sur les femmes, l'ensemble de la famille et de la société.
- Soutenir l'établissement de règles démocratiques garantissant notamment la tenue d'élections libres et des mécanismes d'imputabilité ou de reddition de compte auxquels doivent être soumises les personnes élues ;

- Œuvrer de façon responsable et engagée vers la construction d'un accord qui parvient à protéger le climat et les communautés les plus vulnérables, par le biais d'une réduction substantielle des émissions des gaz à effet de serre, le transfert des ressources et des technologies vers les pays en développement, et la mise en place d'un mécanisme de transition juste qui protège les plus affectés par le changement climatique et d'une politique qui les accompagne vers une société plus juste et plus respectueuse de l'environnement.